

alpha

JEAN-LOUIS BRUNAUX

Les Celtes

Histoire d'un mythe



Les Celtes

DU MÊME AUTEUR

Les Religions gauloises. Rituels celtiques de la Gaule indépendante, Paris, Errance, 1996

Guerre et religion en Gaule. Essai d'anthropologie celtique, Paris, Errance, 2004

Les Gaulois, Paris, Les Belles Lettres, 2005

Les Druides. Des philosophes chez les Barbares, Paris, Éd. du Seuil, 2006

Nos ancêtres les Gaulois, Paris, Éd. du Seuil, 2008

Les Gaulois expliqués à ma fille, Paris, Éd. du Seuil, 2010

Voyage en Gaule, Paris, Éd. du Seuil, 2011

Les Gaulois. Les fiers ennemis de Rome, Rome, Gremese, 2011

Alésia, Paris, Gallimard, 2012

Jean-Louis Brunaux

LES CELTES

Histoire d'un mythe

Belin:

Cet ouvrage a été publié pour la première fois dans la collection « Histoire ».

Couverture :

Conception graphique : Rampazzo & Associés.

Iconographie : Jules Didier, *Chef gaulois près de la Roche Salvée au Mont Beuvray*, Autun, musée Rolin

© Ville d'Autun, musée Rolin, cliché S. Prost.

Le code de la propriété intellectuelle n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » [article L. 122-5]; il autorise également les courtes citations effectuées dans un but d'exemple ou d'illustration. En revanche « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » [article L. 122-4]. La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au C.F.C. (Centre français de l'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands Augustins, 75006 Paris), l'exclusivité de la gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d'œuvres protégées, exécutée sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© Éditions Belin, 2014 pour la première édition

© Éditions Belin/Humensis, 2017

170 bis, boulevard du Montparnasse, 75680 Paris cedex 14

ISBN 978-2-410-01038-1

À la mémoire d'Alain Testart

INTRODUCTION

« Celte, je n'ai jamais su
ce que ça pouvait bien être¹. »

Jules Renard,
Journal, 23 juin 1902.

L'aveu de Jules Renard, le ferait-on encore aujourd'hui? Tout le monde ne se prétend-il pas Celte ou descendant des Celtes? L'identité de ces peuples de l'Antiquité ne semble plus être aujourd'hui matière à débat pour les Européens et même pour leurs descendants installés un peu partout dans le monde, de la mer Noire à New York, des îles Shetlands à l'Espagne, sur une vaste bande terrestre prise entre les 40^e et 60^e parallèles. Pour autant la question soulevée par le romancier et posée de manière différente par de nombreux intellectuels qui lui étaient contemporains n'a toujours pas reçu de réponse satisfaisante : à paraître l'héritage partagé par une si grande communauté humaine, la « celticité » n'a pas gagné en clarté. Les Celtes, au contraire, sont devenus l'objet d'une nébuleuse de concepts les plus divers, parfois les plus contradictoires, où il n'est plus possible de distinguer aisément la réalité du rêve, l'histoire de la fiction, les faits de la pure idéologie.

Chacun se fait de la question une idée qui est rarement celle de son voisin. Pour certains, les Celtes appartiennent à une thématique imaginaire à la mode

et n'ont pas plus de réalité que les fictions qu'elle fait naître. Pour d'autres, ils sont un peuple antique authentique mais dont la nature demeure impossible à préciser. Pour beaucoup, ces hommes du passé appartiennent à leurs rêves; mais chacun rêve à sa manière. Autant dire que le consensus paraît impossible, les interlocuteurs ne discutent ni des mêmes êtres ni des mêmes temps. J.R.R. Tolkien, pourtant lui-même grand utilisateur de l'imaginaire celtique, avait raison d'écrire: «Les Celtes [...] sont un sac magique, dans lequel on peut mettre ce que l'on veut et d'où peut sortir à peu près n'importe quoi².»

On aurait tort de croire récente cette confusion. Elle s'est installée durablement dès la Renaissance. À ce moment, les Allemands commencèrent à revendiquer leur ascendance celtique, tandis qu'en France on découvrait seulement les Gaulois et qu'on ignorait encore tout des Celtes. Par la suite, l'histoire naissante, puis la linguistique comparée et l'archéologie vinrent apporter leur contribution à un édifice qui n'avait pas de plan d'ensemble, simple amas des matériaux les plus divers, nouvelle tour de Babel, souffrant de maux identiques: ses bâtisseurs ne parlaient pas et ne parlent toujours pas la même langue. Cependant ce serait une illusion de croire que les idées fausses se sont seulement répandues à ce moment, un millénaire après les derniers témoignages antiques sur les Celtes. Au début de notre ère déjà, quand les Romains colonisaient la Gaule, les auteurs latins ne connaissaient que les Gaulois, ceux de l'Italie du Nord et ceux de la France, tandis que leurs homologues de langue grecque voyaient des Celtes un peu partout, les confondant avec les Ibères, les Ligures et les Germains. Les premiers ne faisaient pas seulement preuve en ce domaine de leur habituel

mépris pour leurs voisins, le récit de la conquête de la Gaule par César les avait également convaincus, une fois pour toutes, de la seule existence des Gaulois. Les seconds, peut-être parce qu'ils étaient plus éloignés de l'extrémité occidentale du continent, reproduisaient scolairement une classification des peuples de la terre, établie quatre siècles plus tôt par leurs premiers géographes, et s'y tenaient, n'éprouvant guère plus d'intérêt pour la géographie humaine de cette partie du monde. Longue histoire par conséquent – plus de deux fois millénaire – dont nous sommes les héritiers inconscients.

Ces constats pourraient nous amener à penser que pour découvrir la vraie nature des Celtes il vaut mieux s'adresser aux Celtes eux-mêmes. Réaction simple voire simpliste, qui se heurte à des problèmes de taille. Les Celtes de l'Antiquité ne nous ont légué presque aucun écrit. La tradition qui aurait pu conserver leur opinion sur cette question est hautement suspecte. Enfin la conception que ces Celtes antiques se faisaient de leur propre identité était elle-même déjà pétrie d'une idéologie ethnique et culturelle, c'est ce que suggèrent plusieurs passages de *La Guerre des Gaules* de César, non seulement ses généralités ethnographiques, tirées de l'œuvre de Poseidonios d'Apamée, mais plus encore le récit des différends entre les peuples gaulois³. S'il y a invention – et c'est le sujet de cet ouvrage – elle ne date pas d'aujourd'hui, ni même d'hier; il semble qu'elle existe depuis qu'on a parlé de Celtes. Plus paradoxalement encore, elle paraît bien ne pas avoir été seulement le fait des autres, des peuples voisins, mais aussi des Celtes eux-mêmes qui se sont forgé leur propre image et, ce faisant, ont influencé toutes les représentations futures.

C'est dire que l'enchevêtrement des définitions de la « celticité » accumulées pendant plus de vingt-cinq siècles est aujourd'hui inextricable et qu'on ne peut pas – comme il a pourtant été tenté – produire une sorte d'encyclopédie des Celtes, exposant tout à la fois leur longue histoire et la géographie de leur implantation en l'illustrant par tous les sites remarquables où ils auraient laissé d'eux quelque trace⁴. Un tel dessein suppose qu'on sache d'avance de quoi l'on parle. Or, précisément, on ne le sait pas. Parler des Celtes comme d'une réalité admise par tous est une démarche qui n'a rien d'historique. Parmi ceux qu'on considère comme les Celtes de l'Antiquité, seule une infime minorité s'attribuait ce nom, et leurs voisins et contemporains ne s'accordaient pas non plus sur l'identité de ceux qui se dénommaient de cette façon.

La seule recherche envisageable – susceptible de donner un peu d'ordre à des interprétations si diverses – doit donc porter sur l'image que ces hommes (on ne sait pas encore, à ce stade, qui ils sont) se faisaient d'eux-mêmes et sur le regard que leurs voisins puis leurs descendants de plus en plus lointains ont posé sur eux. C'est le domaine de la subjectivité qu'on exploitera : conscience de soi et des autres, identité et altérité, avec leurs mécanismes que les sciences sociales ont bien décrits, plus particulièrement celui de l'acculturation qui joue ici un si grand rôle.

Étudier les multiples formes que prend, pendant près de trente siècles, la représentation d'un groupe humain indéfini donne quelque peu le vertige. C'est à tort pourtant, car reconnaître la subjectivité de l'appellation et des différentes entités auxquelles on l'applique est déjà désigner un terrain et commencer

de le baliser. On prend, dès l'abord, le parti qu'il n'y a pas à rechercher une origine qui se perd dans la nuit des temps (depuis près de trois siècles ce trou noir est censé être comblé par les Indo-Européens) et, par conséquent, qu'il n'est nul besoin de se livrer à des généalogies planétaires pour la retrouver. Depuis six siècles en effet, on cherche des ancêtres aux Celtes. Au plus loin qu'on a pu remonter, on a trouvé les fils de Noé, particulièrement Japhet qui lui-même a engendré Gomer, prétendu père des races scythes dont les Celtes auraient fait partie ou auraient été des descendants : il fallait alors se trouver une filiation biblique et l'on ne concevait pas de la faire commencer avant le Déluge.

Ces élucubrations, souvent naïves, parfois incroyablement sophistiquées, nous font aujourd'hui sourire. Mais sont-elles plus absurdes que celles qui aujourd'hui veulent faire venir les Celtes de tel ou tel groupe néolithique ? Comment restituer une filiation, au long de plusieurs millénaires, en interrogeant tantôt une forme de céramique, tantôt une arme, ou une manière de traiter les morts ou encore les langues ? C'est pourtant l'exploit que des savants se proposent de réaliser. On pourrait avoir la tentation ou la faiblesse de les laisser à leur enfantillage, si celui-ci était anodin. Mais il ne l'est pas. Ces recherches qui se réclament de la science, et qui n'en ont que les outils à défaut de l'esprit, visent toutes le même but : découvrir le plus ancien ascendant identifiable. Comme ce dernier ne peut que leur échapper, elles se contentent de désigner quelques artefacts censés être créés par lui. Car ce qui est attendu de telles investigations n'est pas la découverte de l'identité culturelle de ce groupe humain mais plutôt l'établissement, à partir de celui-ci, d'une

descendance qui semblera directe. Du même coup, la filiation paraîtra elle aussi étonnamment pure. À cela rien d'étonnant : pour fonctionner, ce type d'enquête doit exclure de son champ l'observation du métissage, de l'acculturation et du simple regard de l'autre. Or, ce sont précisément ces aspects qui nous paraissent seuls dignes d'intérêt : la recherche de l'origine première revient toujours à une forme de racisme.

Le regard que les Grecs, puis les Romains ont porté sur ceux qui se faisaient appeler Celtes, celui que nous posons à nouveau sur ces mêmes hommes ou ceux qui s'en réclament les descendants ou les héritiers relève de l'« invention ». Ce sont les deux sens principaux de ce mot qui sont ici convoqués : le premier, l'action de découvrir ; le second, la production imaginaire. Les deux paraissent se situer aux antipodes et on les imagine inconciliables : l'un pouvant relever éventuellement de la science, l'autre de la rêverie ou de la pure spéculation. Il est pourtant facile de deviner qu'entre les deux les passerelles sont multiples et les barrières les séparant plus que fragiles. Les Phocéens débarquant sur les rivages de ce qui deviendra Marseille croyaient découvrir de nouveaux peuples ; ils ne faisaient que mettre un nom sur des groupes humains avec lesquels leurs prédécesseurs, Ioniens et Phéniciens, commerçaient depuis longtemps. Les chercheurs qui « inventent », au sens littéral, des sites archéologiques qu'ils attribuent aux Celtes sont les victimes inconscientes d'une idéologie historique, et ici archéologique, qui les a, depuis quelques décennies, habitués à croire que les habitants de telle ou telle région d'Europe étaient des Celtes, sans qu'ils en aient aucune preuve objective.

Cette tension interne entre les sens du terme nous voulons la mettre à profit, en l'utilisant comme la clé d'un large questionnement. Un doute cartésien en quelque sorte. Et précisément il est question de méthode, celle qui consiste à considérer qu'aucun fait ne nous est donné, en toute objectivité, comme une réalité qu'on ne peut mettre en cause. Évidemment l'interrogation s'adresse autant à nous-même : réfléchir sur la subjectivité de la notion de Celtes à travers les âges est aussi interroger nos motivations, nos arrière-pensées quelles qu'elles soient. Et il ne s'agit pas de pure précaution déontologique. Depuis Hérodote, l'histoire se trouve en lutte constante avec elle-même, aux prises avec ses deux sens : l'histoire qui se veut objective et qu'on écrit avec un grand H et l'histoire, teintée d'imaginaire ou d'invention, et qu'on emploie le plus souvent au pluriel. Là encore, les frontières rigides que les savants ont établies pour protéger leur discipline se révèlent artificielles : les petites histoires nourrissent la grande et la hiérarchie qu'établit entre elles l'historien est bien l'affaire d'un demiurge qui s'ignore. L'étude de l'invention est donc une part intégrante de l'histoire, souffrant des mêmes maux qu'elle, exigeant les mêmes règles, usant des mêmes méthodes.

Dans la perspective ouverte ici, les faits ont la même valeur que les textes et dans une moindre mesure – parce qu'elles sont peu nombreuses – que les représentations artistiques. Les établir pour en faire des matériaux historiques nécessite, comme toujours, de les replacer dans leur contexte le plus large, celui de la géographie, de la culture et de l'histoire. Il est donc nécessaire de revenir, chaque fois, à la source originale. La démarche chronologique s'impose donc : les faits les plus anciens conditionnent

les images et les idées qui en découlent. À chaque époque, la vision des Celtes s'est nourrie des formes que les précédentes avaient prises, même si leurs auteurs n'en avaient nulle conscience. Les premiers marins grecs qui abordèrent aux environs du VII^e siècle avant notre ère les rivages du Languedoc étaient persuadés que les indigènes qu'ils y découvrirent et qui se nommaient eux-mêmes Celtes n'étaient rien d'autre que les légendaires Hyperboréens qui avaient accueilli chez eux Apollon et continuaient d'envoyer des offrandes au sanctuaire de Délos. Depuis ce moment, les descriptions littéraires, les représentations figurées, les théories ethnographiques n'ont cessé de s'accumuler, s'empilant les unes sur les autres, reprenant sans cesse une matière en perpétuel remaniement.

C'est l'histoire de cette invention toujours renouvelée qu'il nous faut entreprendre.

CHAPITRE PREMIER

LES CELTES DANS TOUS LEURS ÉTATS

La nébuleuse celtique est, de nos jours, une forme de monstruosité qu'il nous faut mieux examiner, si l'on veut pouvoir la remplacer par l'analyse plus raisonnée des faits : on ne peut combattre une croyance dont les éléments sont à peine formulés. Pourtant, la réalité des Celtes est rarement mise en cause par les historiens, à l'exception récente de quelques-uns d'entre eux dans les îles Britanniques – ce qui n'est pas le moindre paradoxe, à moins que ce soit simple réaction : les tenants du celtisme y sont plus virulents qu'ailleurs¹. Le consensus tacite écarte en effet le débat. Hormis les sceptiques – des Jules Renard ou des Tolkien – chacun croit ou feint de connaître ce que désigne le nom de Celtes et quels caractères définissent l'adjectif celtique. Soit l'on ne veut pas avouer son ignorance, soit l'on soupçonne que le travail consistant à préciser les noms, les êtres et les choses serait trop laborieux. C'est pourquoi les malentendus s'installent. J'emploie habituellement le terme de Celtes pour désigner une population particulière ; d'un point de vue historique, il s'agit des habitants de la Gaule centrale au temps de son indépendance, mais si je ne le précise pas,

mon auditeur croira probablement que je parle de tous les habitants de l'Europe protohistorique, par exemple. Cette communication altérée est problématique. Mais l'est plus encore la dérive à laquelle elle mène. En ne définissant pas avec clarté les entités ethniques et culturelles et leur contexte historique et géographique qu'évoque systématiquement le mot, on se condamne à accepter passivement tous les sens qui lui sont donnés. Dans ce fourre-tout on permet aux idées les plus contestables, à des théories néfastes de s'installer. Une fois qu'elles y sont logées, il est plus difficile de les reconnaître pour ce qu'elles sont.

Il est donc nécessaire d'opérer un premier tri dans l'enchevêtrement des images, des théories et des idéologies. Brossons-en brièvement le tableau général, un état des lieux de la question, telle qu'elle se présente en ce début de XXI^e siècle, soit plus de deux millénaires et demi après la première apparition écrite du nom Celte².

LES CELTES CONTEMPORAINS : DU PANCELTISME À L'INTERCELTISME

De nos jours, la représentation la plus répandue fait des Celtes un vaste ensemble de peuples qui ont traversé plusieurs millénaires et possèdent encore de nombreux représentants dispersés dans le monde. Il y aurait, à l'en croire, des Celtes contemporains. Une telle affirmation est lourde de sens. Elle devrait faire réagir les historiens et les scientifiques, les amener à douter, à suspecter. Il n'en est rien. Au contraire, quelques linguistes et archéologues apportent sans réserve leur caution à une thèse qui, plus que tout autre, devrait faire débat.

À la décharge de ceux qui ignorent le problème, il faut reconnaître que l'idée d'une communauté celtique toujours actuelle n'a jamais fait l'objet d'un exposé clair et général. Des arguments très développés défendent la théorie d'un immense peuplement celtique avant notre ère en Europe. Ils sont connus et ont fait l'objet de nombreuses publications archéologiques depuis une cinquantaine d'années. Mais pour ce qui est de la réalité des Celtes contemporains les travaux scientifiques manquent totalement, tout au moins ceux qui exposeraient la thèse dans sa totalité. En revanche, pullulent les manifestes et déclarations qui ne se donnent pas pour mission d'apporter des matériaux, arguments ou autres preuves, mais cherchent seulement à partager une même foi avec ceux qui sont acquis à cette cause.

À partir d'une littérature souvent confidentielle voire ésotérique, les Celtes contemporains – puisque c'est ainsi qu'il faut les appeler – revendiquent leur appartenance à une communauté celtique (évidemment non définie) par le lien très fort qui les unirait à leurs lointains prédécesseurs, soit parce qu'ils s'en réclament les descendants par le sang, soit parce qu'ils en revendiquent l'héritage, une tradition dont ils seraient les garants. Malgré le caractère bon enfant qu'elle peut prendre lors de vastes manifestations collectives, la théorie des Celtes contemporains n'est pas exempte d'une lourde idéologie, jamais clairement affichée mais assez transparente pour qui s'extrait de l'empathie que produisent les fêtes, musiques et danses dites «celtiques». Elle n'est pas en effet une pure spéculation, gratuite et divertissante, elle sert un but : ceux qui la partagent cherchent avant tout – même si c'est souvent inconsciemment – à se trouver une origine qui remonte à la nuit des temps.

La haute ancienneté d'une telle ascendance leur permet d'échapper à la paternité judéo-chrétienne et même, paradoxalement, à celle des Gaulois, considérés comme les lointains avatars des Celtes primitifs. En cela, ce ne sont plus les valeurs de la civilisation gréco-latine qui sont honorées, mais des vertus attribuées aux peuples du nord : le tempérament guerrier, le courage, le sens de l'honneur, le respect de traditions ancestrales pour ne citer que les plus avouables. Le concept de Celtes contemporains permet aussi de se soustraire aux idéologies nationales ainsi qu'à la pesanteur de l'histoire. Ceux qui, de nos jours encore, se conçoivent comme des Celtes, du même coup s'imaginent les descendants directs voire les réincarnations des Celtes anciens. Ils n'ont que faire des civilisations historiques (grecque, romaine, médiévale, de la Renaissance) : ils sont la Civilisation.

Longtemps le patrimoine prétendument légué par les Celtes anciens ne s'est concrétisé aux yeux des tenants de cette thèse que dans les langues dites « celtiques » : le breton de Bretagne, le gallois, le cornique de Cornouailles, l'irlandais ou gaélique d'Irlande, le gaélique d'Écosse, le mannois ou gaélique de l'île de Man. On a expliqué les similitudes observées entre ces langues par une soi-disant parenté entre les peuples qui les parlent auxquels on a arbitrairement donné le nom générique de Celtes. Depuis le XVIII^e siècle, en un raisonnement circulaire, les linguistes, pour expliquer les liens entre ces parlers, ont suggéré qu'ils descendaient d'un ancêtre commun, le celtique. Ce celtique initial – lui-même supposé dériver d'une langue commune, l'« indo-européen » – de même que cette dernière, n'a nulle part été conservé. On cherche donc à reconstituer

les deux prétendues langues perdues. Et, dans les deux cas, des linguistes se sont persuadés que ces langues originelles étaient le propre de populations fort anciennes, les Indo-européens et les Celtes qui en seraient l'une des branches principales. Ainsi le simple fait de parler, de nos jours, le breton constituerait en soi un lien généalogique avec des populations très anciennes, éloignées de nous par trois ou quatre millénaires.

Mais les parlers sont un patrimoine fragile. Alors qu'on commençait de les étudier, le cornique et le mannois disparaissaient déjà, faute de locuteurs. Le breton et le gallois, menacés d'un pareil déclin, n'ont cessé, depuis trois siècles, de faire l'objet de restaurations voire de pures recreations. Il fallut par conséquent chercher les caractères celtiques dans d'autres domaines. Le plus évident était la littérature orale attachée à ces mêmes langues. Dès le XVIII^e siècle, on commença également de la recueillir et parfois de la créer de toutes pièces. Il s'agissait de légendes, de contes, de poésies et de chansons, toujours liés au milieu rural qui les avait préservés. On en vint donc à considérer que l'ensemble plus large des traditions, comprenant l'imaginaire, les façons de vivre, les fêtes, les jeux, les costumes même, constituait aussi, comme les langues qui en étaient la meilleure expression, un legs celtique. Le besoin de conserver cette prétendue tradition menacée, toujours au cours de la même période féconde, fit naître le folklore, une façon de garder vivants les costumes, les musiques, les danses. Bien plus tard, on chercha de différentes manières à faire renaître – à l'identique, croit-on – les façons de vivre de nos aïeux qui auraient conservé quasiment intact l'héritage celtique.

Très tôt, la passion pour le celtisme a pris des formes collectives qui ont transcendé les frontières des États. Non pas parce que ses initiateurs se réclamaient déjà d'une entité ancestrale européenne mais parce qu'ils trouvèrent chez leurs voisins des maîtres et des exemples à suivre. Les Gallois, les premiers, s'inspirèrent de quelques historiens français. Les Écossais les copièrent. Plus tard, les Bretons découvrirent des modèles tout prêts au sein des expériences insulaires. Enfin, tous reconnurent dans l'Irlande une sorte de foyer originel, miraculeusement conservé. Les leaders de ces mouvements, qui n'avaient qu'une faible autorité intellectuelle, cherchaient des alliés chez leurs voisins et « cousins », et voulurent rendre pérennes leurs associations en leur donnant un caractère institutionnel. Les sociétés savantes des différents pays nouèrent alors des liens étroits. Aux collèges bardiques s'ajoutèrent des congrès internationaux. Dès la fin du XIX^e siècle, apparurent les premières Ligues qui prônaient le panceltisme. Ce mouvement idéologique, assez désordonné, se voulait le défenseur d'intérêts identitaires communs. Mais, à la différence d'autres mouvements pan-nationaux, tel le pangermanisme, il ne visait pas la création d'un État celtique indépendant. Il est vrai que la dispersion des différentes composantes et leur intégration à des États puissants rendaient la perspective difficilement concevable. Ces Ligues revendiquaient néanmoins une autonomie culturelle et politique. Mais au-delà de cet horizon commun, les lignes politiques divergeaient. Si la revendication de l'autonomie politique régionale était partagée par la plupart des groupes nationaux, les alliances restaient difficiles et furent mises à mal par les grands conflits du XX^e siècle : la Seconde Guerre mondiale

allait être fatale au panceltisme dont certains des acteurs s'étaient corrompus par leur sympathie avec le régime nazi.

Désormais, les prétendants à un celtisme contemporain n'allaient plus parler que d'interceltisme. Par ce terme il faut entendre des relations en principe dénuées de caractère politique et ne visant plus qu'à faire partager le folklore, la musique et la danse à des entités géographiques celtiques de plus en plus nombreuses. En effet, contrairement aux mouvements panceltiques qui n'admettaient parmi eux que les pays où l'on parlait encore une langue celtique, les fêtes interceltiques s'ouvrent à toute la prétendue diaspora des peuples celtiques, aux Américains, aux Australiens, aux Néo-Zélandais, tous émigrés d'Irlande.

LES CELTES ET L'IDÉOLOGIE NATIONALISTE ET RACISTE

La révision des revendications identitaires par la mouvance interceltique n'a pas réussi à faire disparaître l'idéologie nationaliste voire raciste qui s'était, dès le XIX^e siècle, attachée à l'image des Celtes. Il semble que ce soit tout le contraire, les groupes les plus divers, souvent sans lien direct avec les régions censées avoir été habitées par les Celtes anciens, utilisent la thématique celtique pour diffuser leur message délétère. On se réclame de l'identité celtique pour exalter la pureté de la race blanche, considérée comme la descendante directe des Indo-européens. Quelques-uns – des groupes de Skinheads notamment – reprennent même le schéma idéologique développé par les penseurs nazis : les Germains seraient les descendants directs des Aryens, les

véritables Indo-Européens à leurs yeux, et les Celtes seraient une branche parallèle de ces Germains, un peu moins purs par conséquent mais tout à fait respectables par eux, des cousins en quelque sorte. Ainsi est-il habituel de voir la croix celtique fleurir auprès des insignes nazis, le rune de la victoire, emblème des SS, par exemple.

Ces mouvements marginaux, malgré leur violence et leur radicalisation, demeurent cependant relativement inoffensifs, le nombre de leurs adhérents reste faible et leur influence sur le reste de la population quasi nulle. Ce sont des groupes fermés, à l'idéologie fruste, sans véritables penseurs et par conséquent bien incapables de diffuser ce qu'on a quelque mal à qualifier d'idées. Il en va différemment de groupes politiques beaucoup plus structurés, telle la Ligue du Nord en Italie. Ce parti implanté dans les régions et les villes les plus riches du pays revendique une identité padane et réclame l'indépendance. La Padanie qu'il exalte est l'exemple même des « traditions inventées », pour reprendre la formule de Eric Hobsbawm³. Comme les Gallois, les Écossais ou même les Galiciens, les prétendus Padans justifient leur particularisme par une identité celtique. Les langues dites « gallo-italiques », autrement dit des dialectes, tel le piémontais, les distingueraient des autres Italiens, elles remonteraient, selon les idéologues du parti, à l'ancien peuplement gaulois de la plaine du Pô. Des caractères physiques, voire un héritage génétique prouveraient que les Padans sont de purs Celtes, parfaitement distincts des populations italiennes qui occupent le reste de la Péninsule. Ces idées qu'on ne peut encore qualifier de théories parce qu'elles n'entrent pas dans un système raisonné, objet de

larges publications, exercent quelque influence dans un pays dont l'unité est relativement récente et qui a eu du mal à se constituer en nation.

LES CELTES IDÉALISÉS : DU PRÉROMANTISME AU DÉSORDRE MÉDIATIQUE

Cependant, de nos jours, d'autres formes de communication diffusent, avec une puissance bien supérieure, l'image des Celtes : ce sont la littérature, le cinéma, la télévision et tous les nouveaux supports médiatiques. Les décrire comme des êtres de chair, historiques ou imaginaires participant de quelque intrigue romanesque, ne rend pourtant pas ces Celtes plus réels que ceux mis à l'honneur par des idéologies douteuses. Parce que les créateurs de ces fictions ne sont pas capables de situer ces hommes du passé à leur juste place chronologique ou parce qu'ils ignorent tout d'une Antiquité protohistorique qui a laissé si peu de traces matérielles, ils préfèrent les faire vivre en des époques plus accessibles au grand public. Le Moyen Âge européen surtout leur paraît être le cadre spatio-temporel le plus adapté à leurs attentes, il offre des commodités incomparables : lecteurs ou spectateurs croient le connaître et n'en ont que les connaissances basiques et floues qui permettent toutes les licences à l'intrigue.

Le Moyen Âge celtique est pourtant une mode relativement tardive. L'initiateur est sans conteste le poète écossais James Macpherson, qui publia en 1760 ses *Fragments de poésies anciennes recueillis dans les montagnes d'Écosse et traduits du gaélique*. Ce recueil et le suivant, *Fingal*, étaient attribués par

leur « traducteur » à un barde, Ossian, qui aurait vécu au III^e siècle de notre ère. Ils racontent l'épopée de Fingal père d'Ossian, qui alla libérer l'Irlande envahie par les armées de Swaran, le roi de Scandinavie. Le récit est plein de fantastique et d'évocations de paysages grandioses et mélancoliques, où la prétendue « âme celte », que les lecteurs ont voulu y reconnaître, est partout présente. L'œuvre connut un immense retentissement en Europe et influença notablement les Prémomantiques, Chateaubriand et William Blake particulièrement. La recherche philologique anglaise montra un siècle plus tard que les prétendus manuscrits d'Ossian étaient des faux géniaux produits par Macpherson lui-même. Ce dernier avait néanmoins atteint son but : les poèmes d'Ossian étaient entrés dans le patrimoine culturel écossais et l'univers celtique qu'ils mettent en scène demeurera une perpétuelle source d'inspiration pour les amateurs de celtisme.

Mais une autre source d'inspiration alimente l'essentiel de l'imaginaire contemporain. Il s'agit des légendes arthuriennes, formalisées la première fois par le chroniqueur anglo-normand du XII^e siècle Geoffroy de Monmouth. Dans l'œuvre de ce dernier, l'univers celtique s'y révèle sous plusieurs aspects. C'est l'espace géographique tout d'abord, celui d'une Bretagne idéale qui s'étendrait de la Cambrie à l'Armorique et engloberait l'Irlande. Ce sont aussi de nouvelles figures considérées depuis comme caractéristiques du monde celte, qui s'ajoutent à celles du barde et du druide : le roi, le chevalier et les guerriers. Il s'agit d'un Moyen Âge idéal ou imaginaire, puisant sa matière dans des réalités historiques correspondant à une période beaucoup plus longue, millénaire pour tout dire, du Bas-Empire au XII^e siècle.

Les personnages de légende, le roi Arthur, Merlin l'Enchanteur, le chevalier Lancelot, qui peuplent les gestes arthuriennes, se prêtent à de multiples réutilisations. Dotés de pouvoirs magiques et défiant le temps, ils sont devenus des héros universels qu'on peut situer à toute époque ; ils gardent aussi le souvenir des temps les plus anciens, de sagesses perdues, des pouvoirs qui sont un défi aux technologies les plus avancées.

Si, dans ces fictions, l'identité celtique n'est pas toujours nettement affirmée, elle n'en est pas moins chaque fois présente. Elle se révèle indirectement. Les héros s'opposent aux Romains, aux Francs, aux peuples scandinaves. Et s'ils se réclament de la Bretagne mythique, bien plus vaste que la Grande-Bretagne, le seul ethnonyme qui paraisse leur convenir est celui de Celtes. Ils sont celtes par le pays qu'ils occupent, par leur culture et leurs valeurs et toujours par cette généalogie qui remonte à la nuit des temps. Néanmoins, il est rare que l'une de ces fictions se rattache au temps présent, à l'exception peut-être d'un Highlander télévisuel, nouveau comte de Saint-Germain, vivant ses aventures en plusieurs époques à la fois. De ce fait, on ne peut soupçonner ces Celtes imaginaires de participer à quelque querelle idéologique que ce soit. Ils offrent même une image plutôt positive du monde celtique : les héros sont courageux, chevaleresques, soucieux de leur honneur, fidèles à leurs rois et pratiquent déjà l'amour courtois.

En réalité, cette fiction littéraire et cinématographique brouille plutôt la perception que le grand public peut avoir des Celtes. Elle n'apporte rien en termes de connaissance objective ; elle la met, au contraire, sérieusement à mal. Le cadre

spatio-temporel des aventures romancées est très éloigné, voire quasi étranger, de celui de la réalité historique. Les Celtes qui se sont eux-mêmes désignés par ce nom appartenaient, ainsi que nous le verrons, à l'Antiquité pré-romaine et leur habitat originel se situe dans la moitié méridionale de la France, nullement dans les îles Britanniques et l'Armorique. Or ces fictions, s'alimentant de légendes anciennes souvent reconstruites et cultivant à la fois les vertus du passé et le pouvoir de prophétie de leurs personnages, font des Celtes des êtres intemporels, pourtant pas totalement imaginaires. Le lecteur ou le spectateur retiendra que derrière l'épopée et le mythe se cache probablement une réalité encore mal connue mais indéniable. Comme face à toute fiction, il aura tendance à se projeter dans ses héros, se sentant lui-même celte par la culture et une certaine forme de tradition.

LES CELTES DE L'ARCHÉOLOGIE

Les archéologues donnent un tout autre sens au nom de Celtes. À leurs yeux, l'ethnonyme correspond à une réalité définie dans le temps et l'espace géographique. Certains lui consacrent d'ailleurs l'essentiel de leur travail : ils étudient la civilisation celtique, plus précisément ce que les ravages du temps ont bien voulu nous en transmettre. Ils s'en font donc une conception particulière, bien que leurs avis sur la question soient souvent contradictoires : d'un auteur à l'autre, l'époque et les régions que le nom de « civilisation celtique » recouvre varient quelque peu. Néanmoins, ils s'accordent à reconnaître comme « celtes » des camps fortifiés, des types de maisons et de villages, des sépultures,

des installations artisanales, des objets d'art mais aussi des outils, de la céramique, des armes et de la monnaie. Aucun de ces aménagements ou de ces objets ne porte sur lui la preuve écrite – soit par la langue utilisée, soit par un nom de personne ou de peuple – qu'il s'agit de la production d'une population se désignant elle-même par le nom de Celtes. L'attribution à ce peuple de quelques réalisations qui en seraient particulièrement caractéristiques (les *oppida*, les tombes à char, certains types d'armes et de céramiques, quelques styles décoratifs) est par conséquent subjective. Preuve en est, comme il vient d'être dit, que les archéologues ont placé sous la même appellation des époques et des populations parfois fort différentes.

Actuellement, le nom est plutôt réservé au vaste ensemble de peuples qui ont occupé, du VI^e siècle av. J.-C. au II^e siècle de notre ère, les territoires qui s'étendent de la mer Noire à l'Irlande et du Danemark à la plaine du Pô. Ces hommes sont connus, pour l'essentiel, par les vestiges archéologiques qui viennent d'être évoqués et qui témoignent, aux yeux des chercheurs, d'une civilisation matérielle commune. Autrement dit, ils auraient partagé les mêmes manières de pratiquer l'agriculture et l'élevage, auraient développé les mêmes artisanats (du fer, du bronze, du bois, de la céramique et du verre), auraient combattu de la même manière avec les mêmes armes et auraient conçu leurs habitats fortifiés sur un même mode.

Du plus grand nombre de ces peuples, ceux situés au centre et à l'est de l'Europe, on ne sait quasi rien d'autre. Il en va différemment de ceux qui peuplaient l'extrême Occident, les anciennes Gaules (France, Benelux, Rhénanie, Suisse et Italie

du Nord). Sur eux les historiens et géographes antiques, grecs puis latins, ont écrit de nombreux textes et parfois de véritables notices géographiques et ethnographiques. La description la plus célèbre de ces habitants et de leurs mœurs est celle qui figure au livre VI de *La Guerre des Gaules* de César. Elle désigne les habitants du vaste territoire, qui s'étend du Rhin aux Pyrénées et de l'Océan aux Alpes, du nom de « Gaulois »; et l'on sait, par d'autres historiens, que la même dénomination était aussi donnée plus anciennement aux habitants de l'Italie du Nord. Néanmoins le terme de « Celtes » n'est pas totalement absent de la présentation que fait César de la Gaule : dans sa description géographique qui ouvre son ouvrage, il indique que le pays est divisé en trois grands ensembles ethniques, les Belges au Nord, les Aquitains au Sud-Ouest et les Celtes au centre. Dans la suite de son récit, le conquérant de la Gaule n'utilise plus jamais ce terme qui, à l'évidence, ne paraît plus alors en usage en Gaule. Il est à remarquer, à cet égard, que César emploie la forme ancienne du nom qu'on trouve chez quelques-uns de ses prédécesseurs (Caton l'Ancien par exemple), « *Celtae* », dont il faut croire que c'est le nom même que se donnaient les peuples du centre et du sud de la Gaule : les *Celtas*, comme il existait des *Galatas*, sous cette forme graphique respectant la prononciation indigène.

Faut-il croire que dans les territoires périphériques de la Gaule les peuples autochtones continuaient de s'appeler eux-mêmes « Celtes », alors qu'en Gaule les habitants perdaient l'habitude de s'appeler ainsi ? Cela peut être une hypothèse, mais elle reste infondée. Tacite qui décrit la Germanie, un peu à la manière de César et un siècle et demi

après lui, semble même la contredire : il ne signale aucun peuple qui ait conservé l'ethnonyme. Point de Celtes clairement désignés en Europe centrale au début de notre ère. On est donc naturellement amené à penser que, parmi les hommes occupant l'Europe protohistorique, quelques-uns à l'Ouest se sont un moment nommés ainsi et que, beaucoup plus tard, l'appellation est devenue générique pour tous leurs voisins dont les noms n'ont pas été conservés par l'histoire. « Celte » aurait donc deux sens. L'un est purement historique et désigne une réalité que l'on peut décrire assez précisément dans le temps et l'espace. L'autre est analytique : il permet de désigner, par un processus d'assimilation, des peuples qui ne sont pas, à proprement parler, entrés dans l'histoire.

Ce second sens est par conséquent susceptible de varier considérablement suivant les auteurs qui l'emploient. Ainsi, à la fin du XIX^e siècle, les archéologues parlaient volontiers de Celtes à la fois pour désigner les hommes des âges du bronze et du premier fer et pour mieux les distinguer de ceux du second âge du fer auxquels était réservée l'appellation historique de « Gaulois ». Il était même assez courant d'employer le néologisme de « Proto-celtes » quand il était question des temps antérieurs, néolithique et chalcolithique. L'emploi du terme de Celtes n'avait donc aucun sens ethnique particulier. Il permettait de situer l'époque et sous-entendait clairement une filiation sur place des habitants et de leur culture. Au milieu du XX^e siècle, ce sens s'est déplacé pour être essentiellement appliqué à tous les hommes du second âge du fer jouissant de la culture matérielle dite « laténienne », celle que nous avons décrite succinctement plus haut. Mais il a conservé du sens

précèdent un petit héritage : on appelle encore de cette façon un groupe de peuples pourtant situés à la fin du premier âge du fer (VI^e-V^e siècles avant notre ère), ceux qui sont porteurs de la culture dite de « Hallstatt ». Par cette dénomination, on entend des petits groupes humains distribués sur toute la lisière de l'arc alpin, de la Bourgogne jusqu'à la Slovénie, remarquables par la richesse des objets qui accompagnent certains morts dans leur sépulture ; on parle alors de « princes celtes ».

LES CELTES DES HISTORIENS ANTIQUES

On attendrait donc quelques convergences entre les dénominations utilisées par les historiens et géographes de l'Antiquité et celles qui viennent d'être brièvement rappelées. Les archéologues des XIX^e et XX^e siècles n'ont, en effet, pas inventé le nom de Celtes, ils l'ont trouvé dans leur lecture de César mais surtout de Polybe, de Strabon et de Diodore de Sicile. La raison voudrait donc qu'ils le donnent aux hommes que les littérateurs anciens situaient dans l'extrémité occidentale de l'Europe et à une époque précise (du V^e au II^e siècle avant notre ère). Or, il n'en est rien : le discours des archéologues contemporains se démarque très sensiblement de celui des historiens antiques.

Que nous apprennent en effet, d'un côté, les anciens Grecs, surtout ceux qui rencontrèrent physiquement les peuples qui se nommaient « Celtes » et, d'un autre côté, les quelques Romains soucieux de distinguer les Gaulois d'Italie de leurs congénères nord-alpins ? Les opinions de ces voyageurs, géographes, historiens et hommes politiques sont multiples, loin d'être parfaitement unanimes ; néan-

moins on ne saurait les qualifier de contradictoires. On peut les classer en deux groupes : les uns situent avec précision les Celtes dans une partie de la Gaule, les autres, comme le font de nos jours les archéologues, généralisent l'appellation et l'attribuent à tous les Barbares de l'ouest européen, qui ont le seul point commun de n'être ni scythes, ni thraces, ni italiques.

Les auteurs du premier groupe sont les plus nombreux. Parmi eux se trouvent ceux qui ont le plus anciennement parlé des Celtes, Hécatee de Milet et Hérodote, deux savants qui sont apparus aux yeux de la postérité comme les pères fondateurs, le premier de la géographie, le second de l'histoire. La localisation que l'un et l'autre donnent des Celtes est précise : le premier les place à l'ouest du Rhône inférieur le long du golfe du Lion, le second les reconnaît un peu plus à l'est, le long des Pyrénées et jusqu'à l'Océan. Par la suite, leurs successeurs agrandiront encore ce territoire. Tite-Live, utilisant des archives romaines des III^e-II^e siècles avant notre ère, le situe au centre de la Gaule. César, reprenant une description de Poseidonios d'Apamée, donne aux Celtes la même aire géographique dont il précise la limite septentrionale, matérialisée par la Seine. Une réelle cohérence se dégage donc de ces descriptions. Elles montrent toutes un bassin centré sur les Cévennes, qui, au cours du temps, s'est agrandi dans toutes les directions. Soit il faut considérer que les voyageurs grecs et romains ont progressivement, au fur et à mesure de leurs voyages en Gaule, mesuré l'étendue d'un pays qu'au départ ils croyaient plus petit ; soit le pays lui-même, cette Celtique, s'est considérablement étendu au cours de

la même période, entre les v^e et II^e siècles. Les deux explications peuvent aussi se conjuguer.

On ne retrouve pas une telle unité chez les littérateurs du second groupe. Ils appartiennent à une époque un peu plus récente et se répartissent sur une période plus longue. C'est un géographe de cabinet, Éphore, qui, le premier, au IV^e siècle avant notre ère, donne aux peuples celtes une immense extension géographique. Celle-ci est d'ailleurs la plus vaste qui se puisse imaginer et ne sera jamais reprise telle quelle par ses successeurs. Pour lui, les Celtes occupent tous les territoires situés à l'ouest de l'Europe et limités au Nord par les Scythes et au Sud par les Africains. On ignore si, dans cet immense ensemble humain, il distinguait des groupes voire des sous-groupes. Si c'est le cas, les distinctions ont été oubliées par ceux qui n'ont retenu de sa géographie que le caractère schématique et l'intérêt qu'il y avait pour les Grecs à parler de façon générale de peuples qu'on pouvait ainsi nommer sans chercher à mieux les connaître. Denys d'Halicarnasse, Dion Cassius, Plutarque, auteurs qui n'ont jamais voyagé en Gaule, parlent ainsi des Celtes dans des circonstances où, à l'évidence, il vaudrait mieux parler de Gaulois. Il leur arrive souvent de confondre ceux qu'ils croient être des Celtes avec les Germains ou les Galates. C'est sur la foi de ces historiens souvent tardifs et, à coup sûr, peu consciencieux que s'appuient les archéologues pour justifier leur utilisation de l'ethnonyme. Entre les généralisations des auteurs anciens et les approximations des archéologues contemporains on mesure que la recherche historique n'a pas progressé de façon linéaire et a singulièrement gagné en confusion.

À LA RECHERCHE DES CELTES

Ce rapide examen permet de mesurer les écarts abyssaux qui séparent les acceptions des termes « Celte » et « celtique » les plus récentes des plus anciennes. On pourrait comprendre et accepter cette diversité si les qualificatifs avaient correspondu à des réalités évolutives tout au long des vingt-cinq siècles qui séparent leur première occurrence de leur usage contemporain. Or, nous avons vu que, dès le début de notre ère, ce nom de peuple n'est plus utilisé ni par ceux qui pourraient s'en prévaloir ni par leurs voisins mais qu'il apparaît sporadiquement dans des écrits historiques consacrés à des périodes antérieures. Le meilleur exemple, on l'a vu, nous est donné par *La Guerre des Gaules* de César, qui a longtemps été considérée comme une bible pour la connaissance des Gaulois et des Celtes : dès les premières lignes de l'ouvrage, le nom de Celte y apparaît comme un archaïsme. Ce nom renvoie au passé, souvent obscur et quelque peu imaginaire. Cet état des choses perdure pendant l'Empire romain et tout le Moyen Âge, les Celtes disparaissent de la conscience des hommes, ils n'ont plus d'existence. Ce n'est qu'à la Renaissance, que les érudits découvrent dans les textes antiques ce nom auquel ils ne prêtent tout d'abord guère d'attention, parce qu'ils ne peuvent concevoir une filiation directe entre eux-mêmes et ces barbares des temps les plus reculés. L'ethnonyme apparaît seulement, en un second temps, dans les travaux les plus savants de cette époque, consacrés à la comparaison et à la généalogie des langues. Les premiers linguistes allemands préférèrent en effet parler de langues celtiques plutôt que de langues gauloises : l'« antigallicisme » pointe dès ce moment.

Il n'y a donc pas de descendance et d'héritage visibles et affirmés entre les populations antiques et celles qui aujourd'hui s'en réclament. La filiation, si tant est qu'elle ait existé, a été, au mieux, oubliée pendant un millénaire et demi, au pire niée et réfutée par les intellectuels qui se sont succédé. La théorie selon laquelle une diaspora présenterait encore quelques signes de son ascendance celtiques (des langues, des légendes voire une mythologie, des musiques et des costumes) n'a donc aucune légitimité historique. Si elle veut être entendue, elle doit prouver ce lien qui unirait ancêtres antiques et hommes du présent. Pour l'heure, elle n'y parvient pas. Il n'existe pas non plus de preuve d'une tradition soigneusement conservée – même si ce fut secrètement – qui autoriserait la revendication d'une culture celtique. À ce stade de la réflexion, nous sommes partagés entre une acceptation passive du prétendu héritage et la suspicion qu'il ne soit, dans la plupart des cas, qu'une « tradition inventée⁴ ». La fragilité évidente des deux liens présumés – descendance quasi génétique et héritage culturel – nous persuade donc de ne pas utiliser, au moins dans un premier temps, les deux voies qu'ils pourraient nous ouvrir dans la recherche des Celtes.

Seule la théorie des langues celtiques paraît s'appuyer sur des bases quelque peu objectives, précisément parce qu'elle analyse la filiation dans sa continuité. Elle range les langues suivant les rapports qu'elles entretiennent entre elles. Elle analyse leur proximité en termes de parenté. Enfin elle recherche les langues mères putatives par des sauts remontant le temps. Puisqu'il a existé des langues gauloises, les linguistes tirent l'hypothèse d'une langue « celtique » mère qui les aurait engendrées, une

langue qu'ils appellent «celtique». Malheureusement cette dernière, pour l'heure, demeure inconnue; elle n'est que l'ensemble des langues particulières qu'on regroupe sous cette appellation. Les chercheurs n'ont pas encore réussi à reconstituer un corpus lexical commun, comme cela est tenté pour l'indo-européen.

Ils butent sur cette reconstitution, étape majeure dans l'exercice de remontée dans le temps, à la recherche des origines. Mais, quand bien même ils parviendraient à le faire, ce parler commun ne prouverait pas à lui seul l'existence d'une communauté humaine lui correspondant. C'est en effet sur ce point que les théoriciens de la langue celtique, comme les tenants de l'hypothèse indo-européenne, montrent leur faiblesse: une communauté partielle de vocabulaire n'est pas nécessairement la preuve de l'existence d'un ensemble ethnique homogène. Il existe, de par le monde, nombre d'exemples de langues parlées par des ethnies qui ne présentent entre elles aucun lien de parenté. Une langue peut être exportée chez des colonisés, partagée par des associés. Elle est souvent imposée par un vainqueur à ses ennemis, il lui arrive aussi d'être librement adoptée par des peuples qui s'en prévaudront pour exhiber leur nouvel accès à une culture dominante, le français a servi de tels desseins au XVIII^e siècle, l'anglais a pris cette place de nos jours. En résumé, si l'existence d'une langue indo-européenne est une hypothèse théorique envisageable, celle d'Indo-Européens, immense ensemble de peuples qui au deuxième ou troisième millénaire avant notre ère l'auraient parlée, est une illusion, une chimère peut-être dangereuse. Le même raisonnement s'applique à la prétendue langue celtique.

Les recherches sur les langues ont, au moins, l'avantage de mettre en évidence le nœud du problème : celui de l'origine. Les tenants d'un celtisme contemporain, héritier de populations antiques, sont incapables de prouver la filiation entre l'un et les autres et, par conséquent, de remonter au tout début de la chaîne patrimoniale. Et les linguistes ne leur offrent que peu d'espoir : ils ont déjà le plus grand mal à reconstituer la langue gauloise dont l'existence ne fait pas de doute. Il est donc hautement invraisemblable qu'ils parviennent un jour à entrapercevoir son état antérieur, qu'on l'appelle le celtique, le macro-celtique ou l'italo-celtique⁵.

La seule possibilité d'appréhender l'origine des Celtes – quoi qu'on entende par ce terme d'origine, qu'il nous faudra, à l'évidence, mettre en question – est de revenir sur la seule origine tangible, perceptible, celle de l'emploi de l'ethnonyme par ceux qui se l'attribuaient et leurs voisins qui s'en servaient pour désigner les mêmes hommes. Quand est-il apparu la première fois ? dans quelles circonstances ? était-il, à ce moment, la résultante d'une histoire déjà longue, ou faisait-il alors office de nouveauté ? Le mieux est évidemment de s'adresser à ceux-là mêmes qui notèrent, les premiers, ce nom, c'est-à-dire aux savants grecs des v^e et iv^e siècles avant notre ère. L'usage littéraire qu'ils en font est-il aberrant ? Varie-t-il suivant les auteurs ? Permet-il d'éclairer la géographie humaine de l'Occident à cette époque ?

Ce sont les questions essentielles auxquelles il faut répondre et dont les réponses serviront seulement de base à la suite de l'enquête. On ne pourra, en effet, se contenter de ce travail préliminaire, même si ses résultats devaient constituer déjà une avancée marquante. Car il restera encore à expliquer

Imprimé en Espagne par Novoprint
Dépôt légal: avril 2017
N° d'édition: 41000936-01